

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 251 /Huis.

Objet:
Estaf e/Cybelco.-

Transmis en retour à Monsieur le Greffier
auprès du Tribunal de Première Instance à Usumbura,
une sommation dûment signifiée à Cybelco.-

Astrida; le 19 décembre 1950;-
L'Huissier, CH. LEES,

